

**COMMUNIQUÉ COMMUN  
DES GOUVERNEMENTS D'HAÏTI ET DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE  
DIFFUSÉ À PORT-AU-PRINCE LE 16 JANVIER 2010**

*Le Président de la République d'Haïti, M. René Garcia Préval, et la Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, Mme Hillary Rodham Clinton, se sont entretenus aujourd'hui à Port-au-Prince, à la suite du séisme catastrophique du 12 janvier 2010 et de ses conséquences tragiques, et ont rendu public le communiqué commun suivant :*

Reconnaissant :

- la longue histoire d'amitié qui lie le peuple d'Haïti et le peuple des États-Unis et le respect mutuel qu'ils professent pour leur souveraineté respective.
- les graves souffrances du peuple d'Haïti, notamment la perte immense de vies, la quantité massive de blessés et les dommages étendus causés à l'infrastructure publique et à la propriété privée.
- la nécessité urgente d'une réponse immédiate aux demandes du Gouvernement d'Haïti et l'importance primordiale de l'exécution sûre, rapide et efficace des opérations de sauvetage, de secours, de rétablissement, de reconstruction ainsi que d'autres efforts.
- les défis actuels sans précédent auxquels doit faire face le Gouvernement d'Haïti ; et
- l'entretien du 15 janvier entre le Président Obama et le Président Préval soulignant l'urgence des besoins de l'État et du peuple haïtiens, l'engagement du Président Obama relatif au soutien total du peuple des États-Unis en faveur du Gouvernement et du peuple d'Haïti en ce qui concerne aussi bien l'effort immédiat de rétablissement que l'effort à long terme de reconstruction, et l'engagement des deux Présidents à maximiser la coordination entre les diverses parties, notamment le Gouvernement d'Haïti, les Nations Unies, les États-Unis et les nombreux partenaires et organisations internationaux sur le terrain.

Le Président Préval, au nom du Gouvernement et du peuple d'Haïti, salue comme essentiels les efforts que déploient en Haïti le Gouvernement et le peuple des États-Unis en faveur du rétablissement immédiat, de la stabilité et de la reconstruction à long terme d'Haïti, et prie les États-Unis d'apporter leur assistance en tant que de besoin en vue d'accroître la sécurité, à l'appui du Gouvernement et du peuple d'Haïti ainsi que des Nations unies et des partenaires et des organisations internationaux sur le terrain.

La Secrétaire d'État Clinton, au nom du Gouvernement et du peuple des États-Unis, réaffirme l'intention des États-Unis, par leur assistance, de se tenir aux côtés du peuple haïtien en ce moment de grande tragédie.

Le Président Préval et la Secrétaire d'État Clinton réaffirment ensemble que les Gouvernements d'Haïti et des États-Unis continueront de coopérer en vertu du présent accord commun afin d'assurer les opérations les plus sûres et efficaces possibles de sauvetage, de secours, de rétablissement et de reconstruction.